



VOTRE FACTURE DU 25/05/24 N° 500 846 182 595

Votre facture annuelle comprend le montant dû pour la période échue. Elle tient compte des mensualités déjà réglées et vous indique, par différence, le montant restant à payer ou qui vous sera remboursé.

ZISUBILL5008461825950312380919

Référence client : 312 380 919

Numéro Compte de Contrat : 516 705 005

Lieu de consommation :

LOT 15
5, ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.4

MME BALSTER MAGALI
5 ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651

- 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE

Pourquoi reste-t-il un montant à régler ?

Nous avons estimé votre consommation en Gaz à 8685 kWh et en Electricité à 11792 kWh pour l'année. Sur la période échue, vous avez finalement consommé 10212 kWh en Gaz et 11576 kWh en Electricité.



Gaz naturel du 21/05/23 au 20/05/24

10212 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 1 211,80 €



Electricité du 25/05/23 au 24/05/24

11576 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 2 685,40 €

Prestations

+ 40,85 €

Total TTC des éléments facturés

= 3 938,05 €

Dont Total hors TVA (3 336,02 €)

Dont Total TVA (602,03 €)

Prélèvements déjà effectués pour le Gaz naturel et l'Electricité

- 2 666,83 €

Montant TTC de la facture

= 1 271,22 €

échéance au 10 juin 2024

Montant Total TTC (PRELEVE LE 10/06/24)

1 271,22 €



Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 383,12 € le 07 de chaque mois

Télé-relevé Gaz

autour du 24 de chaque mois

Télé-relevé Electricité

autour du 24 de chaque mois

(Détail p.4)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 3000206931000005993XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.4.

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):



GAZ

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):



ELEC.

ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement du 01/02 au 24/07/24 sur la base de 12,66€ HT par mois ⁽²⁾					73,87	5,5
Total Abonnement					143,53	
Consommation						
du 25/05/23 au 24/05/24 compteur n° 861	24341 télé-relevé	35917 télé-relevé	11576			
au prorata du 01/09 au 31/10/23 incluant bouclier tarifaire 2023		1637	0,18870	308,902	20,0	
au prorata du 01/11/23 au 31/01/24		4108	0,21630	888,561	20,0	
au prorata du 01/02 au 24/05/24		3627	0,18870	684,415	20,0	
du 25/05 au 31/08/23		2204	0,10825	238,583	20,0	
du 01/11/23 au 31/01/24 Remise bouclier tarifaire 2023 ⁽⁴⁾		4108	0,02760	- 113,381	20,0	
Total Consommation					2007,08	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽³⁾						
Contribution Tarifaire Acheminement					23,26	5,5
Contribution au service public de l'Electricité du 25/05/23 au 31/01/24		7949	0,0010000	7,95	20,0	
Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 24/05/24		3627	0,0210000	76,17	20,0	
Total Contributions et taxes					107,38	

TOTAL ELECTRICITE TTC	2 685,40 €
Dont 538,65 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité	

PRESTATIONS	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
Electricité : Réglage du disjoncteur du 08/12/23	1	34,04	34,04	20,0	40,85

TOTAL PRESTATIONS TTC	40,85 €
------------------------------	---------

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	3 336,02	24,71	577,32	3 938,05
Déduction des prélèvements effectués				- 2 666,83
TOTAL DE VOTRE FACTURE				1 271,22 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

-  Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 particuliers.engie.fr
-  Accédez depuis votre application mobile
-  Du lundi au samedi : 8H-20H
N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
-  ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24

-  Urgence sécurité Gaz GRDF
0 800 473 333 Service & appels gratuits
-  Accueil Dépannage Electricité Enedis
N°Cristal 0 972 675 077 APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie

Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation



Vos prochaines échéances

Télé-relevé Gaz autour du
24 de chaque mois

Prochaine facture autour
du **24 mai 2025**

Pour votre prochaine facture, les compteurs
communicants Gaz et Électricité seront télé-relevés.
Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de
vos consommations réelles.

Télé-relevé Electricité autour du
24 de chaque mois



Votre contrat d'énergie avec Engie

Gaz Tranquillité 1 an
(Entre 4 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/09/23 - Date d'échéance : 31/08/24
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 12050
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 22113313964218



Elec Tranquillité 1 an

Date d'effet : 01/09/23 - Date d'échéance : 31/08/24
Puissance souscrite : 9 kVA
Compteur Linky communicant
Point de livraison : 22113169246458
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre
Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Quel pourcentage d'énergie est gaspillé lorsque l'isolation
d'une maison non isolée d'avant 1974 est à refaire ?
Jusqu'à 15% de chaleur perdue au niveau des vitrages,
20% pour les murs, et 30% pour la toiture.

Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : MME BALSTER MAGALI

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381
Référence du compte : Nom de la banque
CREDIT LYONNAIS/AG BRIE COMTE ROBERT

Référence Unique du Mandat : 00S014599095
Numéro de compte : 300020693100005993XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera
prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

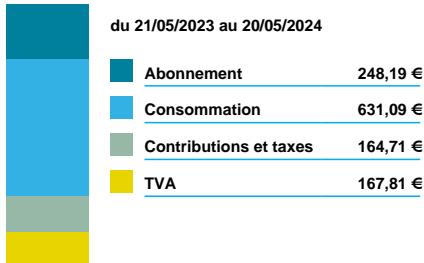
Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la
modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre
service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre
espace client, rubrique « mes informations personnelles » -
particuliers.engie.fr.

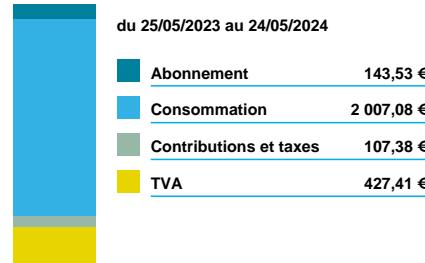
Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année

Eléments liés
au Gaz

du 21/05/2023 au 20/05/2024

Eléments liés
à l'Électricité

du 25/05/2023 au 24/05/2024



Autre

Prestations souscrites 34,04 €
TVA 6,81 €

Total TTC 3 938,05 €

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paieriez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.

- La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

⁽⁴⁾ Détail sur consommation bouclier tarifaires

2023: Remise bouclier tarifaire électricité 2023 qui s'applique à compter du 1er février 2023.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mEDIATEUR-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

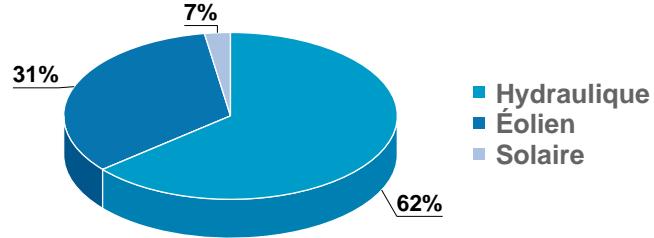


NUMÉROS
D'URGENCE
17 **114**

Les garanties d'origine sur les offres Elec'Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2022 pour les offres Elec'Vete

Les installations pour produire l'Électricité sont à 61% implantées en France et 39% dans le reste de l'Europe et l'Électricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.



VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025

Référence client : 312 380 919

Numéro Compte de Contrat : 516 705 005

Lieu de consommation :

LOT 15
5, ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

MME BALSTER MAGALI
5 ALLEE DU TREMBLAY
77170 BRIE COMTE ROBERT

Chère cliente,

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 25/05/2024 au 24/05/2025 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.

Suite au nouveau bouclier tarifaire, nous avons procédé à un ajustement de votre plan de paiement pour vous éviter de recevoir une facture annuelle élevée.



Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 08/07/24	Le 07/08/24	Le 09/09/24	Le 08/10/24	Le 07/11/24	Le 09/12/24	Le 07/01/25	Le 07/02/25	Le 10/03/25	Le 07/04/25	Le 09/05/25
Gaz	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €	101,63 €
Électricité	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €	281,49 €
Total Prélèvement	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €	383,12 €

Comme vous, plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées) :

- consommation en Gaz de 10253 kWh
- consommation en Électricité de 11551 kWh

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée. Vous recevez alors votre **facture annuelle**, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Votre prochaine facture sera émise vers le 24 mai 2025. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie

- Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr
- Accédez depuis votre application mobile
- Du lundi au samedi : 8H-20H
- N°Cristal 0 969 324 324
APPEL NON SURTAXÉ
- ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : MME BALSTER MAGALI

Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

CREDIT LYONNAIS/AG BRIE COMTE ROBERT

Référence Unique du Mandat : 00S014599095

Numéro de compte : 3000206931000005993XXXX